Image not found or type unknown

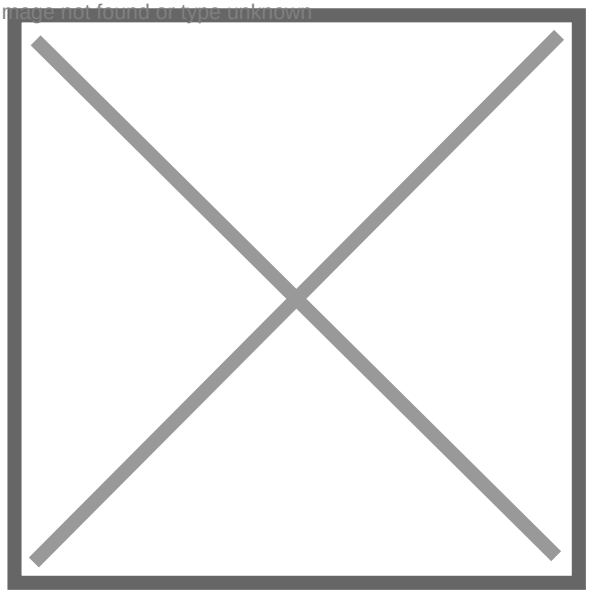

Droit au titre de sejour avec un cdi et pere d'enfants français

Par **le berber**, le **27/12/2007** à **14:39**

je suis en france depuis octobre 2000,j'ai un CDI comme directeur adjoint d'un super marché,je suis avec qqn de nationalite française et j'ai eu deux gosse avec cette personne,je suis divorcé d'un mariage il ya six moisrnma questios est ce que jai droit a un titre de sejour via mon travail et mes deux enfants rnmercirnje suis arrive en france comme etudiant apres j'ai arrete mes etudes je suis marié et apres j'ai divorce et je suis remarié rna chaque fois la prefecture me livre un titre de sejour temporaireрncette fois ci en tant que celebataire avec un CDI et pere de deux enfants français je voudrais savoir mon droitrnj'ai travaille toujours deepuis mon arrive en france ,ja' fait des formations ,je suis responsable d'une equipe de 10 employes rnje participa a la vie de la cite via les associations::::rnnn